



MINISTÈRE DES TRANSPORTS

**AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION CIVILE
DE CÔTE D'IVOIRE**

Abidjan, le 30 DEC. 2022

Décision n° 0 1 0 8 8 4 / ANAC/DIA/DSV/DSMAA/DSSC
Portant adoption du processus d'acceptation et de suivi des
indicateurs de performance de sécurité des prestataires de services,
« PRS-PNS-83C 2 »

LE DIRECTEUR GENERAL,

- Vu** la Constitution,
- Vu** la Convention relative à l'Aviation Civile Internationale, signée à Chicago le 07 décembre 1944 ;
- Vu** le Règlement n° 08/2013/CM/UEMOA du 26 septembre 2013 portant adoption du Code communautaire de l'Aviation Civile des Etats membres de l'UEMOA ;
- Vu** l'Ordonnance n° 2008-08 du 23 janvier 2008 portant Code de l'Aviation Civile de Côte d'Ivoire ;
- Vu** le Décret n° 2008-277 du 03 octobre 2008 portant organisation et fonctionnement de l'Administration Autonome de l'Aviation Civile dénommée « Autorité Nationale de l'Aviation Civile », en abrégé ANAC ;
- Vu** le Décret n° 2013-285 du 24 avril 2013 portant nomination du Directeur Général de l'Administration autonome de l'Aviation Civile dénommée « Autorité Nationale de l'Aviation Civile » (ANAC) ;
- Vu** le Décret n° 2014-97 du 12 mars 2014 portant réglementation de la sécurité aérienne ;
- Vu** le Décret n° 2014-512 du 15 septembre 2014 fixant les règles relatives à la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile ;
- Vu** le décret n° 2022-160 du 09 mars 2022 portant modification des articles 7, 9 et 10 du décret n° 2014-512 du 15 septembre 2014 fixant les règles relatives à la supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile ;
- Vu** l'Arrêté n° 326/MT/CAB du 20 Août 2014 autorisant le Directeur Général de l'Autorité Nationale de l'Aviation Civile à prendre par Décisions les règlements techniques en matière de sécurité et de sûreté de l'aviation civile ;
- Vu** l'Arrêté n° 67/MT/CAB du 23 Septembre 2019 portant approbation du Règlement aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la gestion de la sécurité, dénommé RACI 8002 ;

Sur proposition de la Direction de la Sécurité et du Suivi de la Conformité et après examen et validation par le Comité de travail relatif à la réglementation de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile,

DECIDE :

Article 1 : Objet

Est adopté le processus d'acceptation et de suivi des indicateurs de performance de sécurité des prestataires de services, codifié « PRS-PNS-8302 ».

Article 2 : Domaine d'application

Le PRS-PNS-8302 s'applique aux prestataires de services soumis à l'obligation de mettre en œuvre un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) conformément au Règlement Aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la gestion de la sécurité (RACI 8002).

Article 3 : Date d'entrée en vigueur

La présente décision abroge toutes les dispositions antérieures. Elle entre en vigueur à compter de sa date de signature.



The image shows a blue circular stamp of the ANAC (Autorité Nationale de l'Aviation Civile) with the text 'ANAC', 'LE DIRECTEUR GENERAL', and 'Autorité Nationale de l'Aviation Civile'. A blue ink signature is written over the stamp, and the name 'Sinaly SILUE' is printed in bold black text below it.

P.J. : Processus d'acceptation et de suivi des indicateurs de performance de sécurité des prestataires de services « PRS-PNS-8302 »

Ampliations :

- Toutes Directions
- SDIDN
- Prestataires de services



MINISTRE DES TRANSPORTS

AUTORITE NATIONALE DE L'AVIATION
CIVILE DE CÔTE D'IVOIRE

Réf : PRS-PNS-8302

**PROCESSUS D'ACCEPTATION ET DE
SUIVI DES INDICATEURS DE
PERFORMANCE DE SECURITE DES
PRESTATAIRES DE SERVICES**

« PRS-PNS-8302 »

Approuvé par le Directeur Général et publié sous son autorité

Première édition – octobre 2022





PAGE DE VALIDATION

	NOM ET PRENOMS	FONCTION	VISA/DATE
REDACTION	KONE Klédjomoh Ousmane	Chef de Service Promotion de la Sécurité Aérienne	14/10/22
	TUO Namongo	Chef de Service Gestion du Programme National de Sécurité	14/10/22
	COULIBA .Y Siramane	Directeur de la Sécurité et du Suivi de la Conformité	14/10/2022
VALIDATION	Konan KC FFI	Président du Comité de Travail relatif à la Réglementation de la Sécurité et de la Sûreté de l'aviation civile	19/12/2022
APPROBATION	Sinaly SIL JE	Directeur Général	30/12/2022



LISTE DES PAGES EFFECTIVES

<i>Pages</i>	<i>Edition</i>	<i>Date d'édition</i>	<i>Amendement</i>	<i>Date d'amendement</i>
0	1	14/10/2022	0	14/10/2022
i	1	14/10/2022	0	14/10/2022
ii	1	14/10/2022	0	14/10/2022
iii	1	14/10/2022	0	14/10/2022
iv	1	14/10/2022	0	14/10/2022
v	1	14/10/2022	0	14/10/2022
vi	1	14/10/2022	0	14/10/2022
vii	1	14/10/2022	0	14/10/2022
viii	1	14/10/2022	0	14/10/2022
ix	1	14/10/2022	0	14/10/2022
x	1	14/10/2022	0	14/10/2022
xi	1	14/10/2022	0	14/10/2022
1-1	1	14/10/2022	0	14/10/2022
1-2	1	14/10/2022	0	14/10/2022
2-1	1	14/10/2022	0	14/10/2022
2-2	1	14/10/2022	0	14/10/2022
Anx1-0	1	14/10/2022	0	14/10/2022
Anx1-1	1	14/10/2022	0	14/10/2022
Anx1-2	1	14/10/2022	0	14/10/2022
Anx1-3	1	14/10/2022	0	14/10/2022
Anx1-4	1	14/10/2022	0	14/10/2022
Anx1-5	1	14/10/2022	0	14/10/2022
Anx1-6	1	14/10/2022	0	14/10/2022
Anx1-7	1	14/10/2022	0	14/10/2022



Autorité Nationale de l'Aviation
Civile de Côte d'Ivoire

Processus d'acceptation et de suivi des indicateurs de
performance de sécurité des prestataires de services
« PRS-PNS-8302 »

Edition : 1
Date: 14/10/2022
Amendement : 0
Date : 14/10/2022

INSCRIPTION DES AMENDEMENTS ET RECTIFICATIFS

AMENDEMENTS			
N°	Applicable le	Inscrit-le	par

RECTIFICATIFS			
N°	Applicable le	Inscrit-le	par



TABLEAU DES AMENDEMENTS

<i>Amendement</i>	<i>Objet</i>	<i>Date</i>	
		-	<i>Adoption/Approbation</i>
0	<i>Création du document</i>	-	-
(Edition 1)		-	-
		-	-



Autorité Nationale de l'Aviation
Civile de Côte d'Ivoire

Processus d'acceptation et de suivi des indicateurs de
performance de sécurité des prestataires de services
« PRS-PNS-8302 »

Edition : 1
Date: 14/10/2022
Amendement : 0
Date : 14/10/2022

TABLEAU DES RECTIFICATIFS

<i>Rectificatif</i>	<i>Objet</i>	<i>Date de publication</i>



LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

- 1) RACI 8002 – Gestion de la Sécurité ;
 - 2) RACI 8100 – Guide pour la mise en œuvre du Système de Gestion de la Sécurité par les prestataires de services.
-



LISTE DES ABREVIATIONS

ANAC	Autorité Nationale de l'Aviation Civile
PNS	Programme national de sécurité
PRS	Processus
SGS	Système de Gestion de la Sécurité
SPI	Indicateur de Performance de Sécurité



LISTE DE DIFFUSION

Code	Direction/Sous-Direction	Support de diffusion	
		P	N
DG	Direction Générale		✓
DAAF	Direction des Affaires Administratives et Financières		✓
DSSC	Direction de la Sécurité, du Suivi de la Conformité		✓
DSF	Direction de la Sécurité et de la Facilitation		✓
DSNAA	Direction de la Sécurité de la Navigation Aérienne et des Aéroports		✓
DSV	Direction de la Sécurité des Vols		✓
DTA	Direction du Transport Aérien	✓	✓
PS	Prestataires de services		✓
BEA	Bureau Enquêtes-Accidents d'Aviation		✓

P = papier

N = numérique



TABLE DES MATIERES

PAGE DE VALIDATION	I
LISTE DES PAGES EFFECTIVE S.....	II
INSCRIPTION DES AMENDEMENTS ET RECTIFICATIFS	III
TABLEAU DES AMENDEMENTS	IV
TABLEAU DES RECTIFICATIFS.....	V
LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE.....	VI
LISTE DES ABREVIATIONS... ..	VII
LISTE DE DIFFUSION	VIII
TABLE DES MATIERES.....	IX
LISTE DES TERMES ET DEFINITIONS.....	X
CHAPITRE 1 : GENERALITES	1-1
1.1 OBJET	1-1
1.2 CHAMP D'APPLICATION	1-1
1.3 CARTOGRAPHIE DES RISQUES	1-1
1.4 CHOIX DES OBJECTIFS	1-1
1.5 CHOIX DES INDICATEURS.....	1-1
CHAPITRE 2 : PROCESSUS D'ACCEPTATION ET DE SUIVI DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE SECURITE	2-1
2.1 TRANSMISSION DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE SECURITE A L'ANAC	2-1
2.2 ACCEPTATION DES INDICATEURS DE PERFORMANCES ET DES CIBLES PAR L'ANAC	2-1
2.3 SUIVI DE LA PERFORMANCE DE SECURITE	2-1
ANNEXE 1: EXEMPLES D'INDICATEURS DE PERFORMANCE DE SECURITE	ANX1-0





LISTE DES TERMES ET DEFINITIONS

Dans le présent processus, les expressions et termes ci-après ont les significations suivantes :

Audit : Processus systématique, indépendant et documenté d'obtention et d'évaluation objective d'informations probantes afin de déterminer la mesure dans laquelle les exigences et critères d'audit sont respectés.

Indicateur. Un indicateur est une mesure ou une métrique qui indique ou fournit des informations sur l'état, le niveau, la condition ou la modification de quelque chose. Un indicateur est une métrique placée dans le contexte d'atteindre un but ou objectif.

Indicateur « retardé » ou « liés aux résultats ». Ce sont des mesures d'évènements passés. Ils mesurent ce qui s'est produit, combien d'évènements se sont produits et comment les choses ont changé. Ils mesurent également si un but a été atteint. Ils sont <<réactifs>>.

Indicateur « avancé » ou « axés sur les activités ». Ce sont des mesures des évènements courants ou futurs avant qu'ils ne se produisent. Les indicateurs avancés sont <<proactifs>> par nature et aident l'organisation à prévenir des évènements indésirables.

Indicateur de performance de sécurité (SPI). Un paramètre basé sur des données (métrique) utilisées pour le suivi et l'évaluation de la performance de sécurité.

Objectifs de sécurité. Énoncés de haut niveau qui fournissent une orientation stratégique d'amélioration de la sécurité de l'organisation ou de l'ÉTAT.

Niveau acceptable de performance de sécurité/ Acceptable Level of Safety Performance (ALoSP) : Niveau de performance en matière de sécurité convenu par les autorités d'un État pour le système de l'aviation civile de cet État, comme défini dans le programme national de sécurité (PNS), exprimé en termes de cibles de performance de sécurité et d'indicateurs de performance de sécurité.

Prestataires de services : Organisme qui fournit des produits et/ou services d'aviation. Le terme englobe ainsi les organismes de formation agréés, les exploitants d'aéronefs, les organismes de maintenance agréés, les organismes responsables de la conception de type ou de la construction d'aéronefs, de moteurs ou d'hélices, les fournisseurs de services de la



circulation aérienne et autres prestataires de services de navigation aérienne et exploitants d'aérodromes.

Système de Gestion de la Sécurité (SGS) : Approche systématique de la gestion de la sécurité, comprenant les structures organisationnelles, l'obligation de rendre compte, les responsabilités, les politiques et les procédures nécessaires.



CHAPITRE 1 : GENERALITES

1.1 Objet

Le présent document définit le processus d'acceptation et de suivi des indicateurs de performances de sécurité d'un prestataire de services.

1.2 Champ d'application

Le présent processus s'applique aux prestataires de services soumis à l'obligation de mettre en œuvre un Système de Gestion de la Sécurité (SGS) conformément au Règlement Aéronautique de Côte d'Ivoire relatif à la gestion de la sécurité (RACI 8002).

1.3 Cartographie des risques

Le prestataire de services doit élaborer et tenir à jour un registre des risques qui identifie les dangers liés à son activité.

1.4 Choix des objectifs

Les objectifs de sécurité choisis doivent être des objectifs combinés axés sur le processus et sur les résultats, basés sur des événements à hautes ou faibles conséquences (événement/résultat et événement/activité). Ces objectifs de sécurité servent de base au suivi et à la mesure de la performance de sécurité.

1.5 Choix des indicateurs

1.5.1 Les indicateurs de sécurité choisis, les cibles et les alertes doivent être :

- a) une combinaison d'indicateurs (SPI) retardés et avancés (SPI à conséquences élevées ou faibles) ;
- b) pertinents au regard des activités aéronautiques de prestataire de services ;
- c) cohérents avec les autres prestataires de services du même secteur ou de la même catégorie ;
- d) compatibles avec les indicateurs de sécurité globaux du PNS établis par l'ANAC pour l'activité visée.

1.5.2 Une fois les indicateurs de sécurité, les cibles et les alertes établis, les prestataires de services doivent documenter leurs plans d'actions en fonction du degré d'achèvement des cibles et leurs plans d'actions correctrices au cas où un niveau d'alerte est dépassé.

De plus amples informations sur la détermination des objectifs et des indicateurs de performance de sécurité sont données dans le **GUID-PNS-8100** relatif à la mise en œuvre du SGS.





1.6 Les informations reçues des prestataires de services aident l'ANAC dans son évaluation de la performance de sécurité de l'industrie aéronautique et de sa propre capacité à assurer une supervision et un appui efficaces aux prestataires de services.



CHAPITRE 2 : PROCESSUS D'ACCEPTATION ET DE SUIVI DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE SECURITE

Le processus d'acceptation et de suivi des indicateurs de performance de sécurité, comporte trois (03) étapes :

- 1- Transmission des indicateurs de performance à l'ANAC ;
- 2- Analyse et acceptation des indicateurs par l'ANAC ;
- 3- Suivi de la performance de sécurité.

2.1 Transmission des indicateurs de performance de sécurité à l'ANAC

2.1.1 Le prestataire de services soumet à l'ANAC ses indicateurs de performances de sécurité pour acceptation ainsi que les objectifs de sécurité auxquels ces indicateurs sont liés.

2.1.2 Les indicateurs de performance de sécurité doivent être :

- a) liés à l'objectif de sécurité qu'ils entendent indiquer ;
- b) sélectionnés ou élaborés sur la base de données disponibles et de mesures fiables ;
- c) quantifiables et d'une spécificité appropriée ;
- d) réalistes, en tenant compte des possibilités et contraintes de l'organisation.

2.2 Acceptation des indicateurs de performances et des cibles par l'ANAC

2.2.1 Dans le cadre du processus d'acceptation du SGS, les indicateurs de performance de sécurité (SPI) proposés par le prestataire de services et les cibles et alertes connexes font l'objet d'un examen et d'une acceptation par l'ANAC.

2.2.2 L'ANAC peut accepter un plan de mise en œuvre du SGS d'un prestataire de services en vue de l'approbation ultérieure de ses SPI, dans le cadre du processus de mise en œuvre de son SGS. Dans tous les cas, l'acceptation complète d'un SGS signifie que l'ANAC convient que les SPI proposés sont appropriés et pertinents pour les activités aéronautiques du prestataire de services.

2.3 Suivi de la Performance de Sécurité

2.3.1 Le prestataire de services doit surveiller sa performance de sécurité à travers :

- la détermination et le suivi des critères de niveau d'alerte pour chaque indicateur ;
- la détermination des critères de niveau cible pour chaque indicateur ; et
- la mise en place d'un plan correcteur au cas où un niveau d'alerte est dépassé.



2.3.2 Surveillance de la Performance de Sécurité

2.3.2.1 L'ANAC organise des examens périodiques des performances de sécurité dans le cadre de l'exécution de son programme de surveillance de routine. Ainsi, les SPI et les cibles et niveaux d'alerte connexes de chaque prestataire de services font l'objet d'examens périodiques pour s'assurer qu'ils restent pertinents.

2.3.2.2 Ces examens tiennent compte des performances et de l'efficacité de chaque SPI et de ses cibles et alertes connexes. Toute modification requise des SPI, des cibles ou niveaux d'alerte précédemment approuvés, doit être justifiée par des données de sécurité appropriées et étayées par des pièces justificatives.

2.3.2.3 Ces changements et modifications sont notifiés à l'ANAC.



ANNEXE 1 : Exemples d'indicateurs de performance de sécurité

Les tableaux ci-dessous présentent une liste non exhaustive d'exemples d'indicateurs destinés à aider les prestataires de services à sélectionner leur propre ensemble d'indicateurs de performance de sécurité.

Avant d'adopter l'un d'entre eux comme leurs propres SPI, les prestataires de services doivent déterminer si l'indicateur particulier est pertinent pour leurs organisations spécifiques, compte tenu de la maturité de leur SGS et des fonctionnalités spécifiques qu'ils souhaitent améliorer ou qui nécessitent une attention particulière.

Indicateurs systémiques

Champ	Point à surveiller	Métrique
Conformité	Audits internes/surveillance de la conformité : toutes les non-conformités	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre total de non-conformité par cycle de planification d'audit / tendance ; - Taux des résultats analysés pour déterminer leur importance pour la sécurité.
	Audits internes/surveillance de la conformité : non-conformités significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de constatations significatives par rapport au nombre total de constatations ; - Nombre de constatations répétées au cours du cycle de planification de l'audit.
	Audits internes/suivi de la conformité : réactivité aux demandes de mesures correctives	<ul style="list-style-type: none"> - Délai moyen pour l'exécution des mesures correctives par cycle de planification de la surveillance – tendance.
	Audits externes : non-conformités significatives	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de constatations significatives par rapport au nombre total de constatations.
	Audits externes : réactivité aux demandes d'actions correctives	<ul style="list-style-type: none"> - Délai moyen pour l'exécution des mesures correctives par cycle de planification de la surveillance- tendance.
	Cohérence des résultats entre les audits internes et	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de constatations significatives révélées uniquement dans le cadre d'audits externes.
Efficacité du SGS	Management stratégique	<ul style="list-style-type: none"> - Le degré auquel la sécurité est prise en compte dans les plans officiels et les documents de stratégie de l'organisation ; - La fréquence à laquelle les plans officiels et les documents stratégiques de l'organisation sont examinés en matière de sécurité.
	Engagement de la direction	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de visites guidées par mois/trimestre/année ; - Nombre de réunions de gestion consacrées à la sécurité par mois/trimestre/année.
	Taux de roulement du personnel de sécurité clé	<ul style="list-style-type: none"> - Durée du mandat; - Nombre de cas où les raisons du départ du personnel clé ont été analysées.



Champ	Point à surveiller	Métrique
Efficacité du SGS	Supervision	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de cas où les superviseurs ont fourni des commentaires positifs sur la conscience de la sécurité de votre personnel par mois/trimestre/année.
	Rapports	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de rapports reçus par mois/trimestre/année et tendance ;- Taux des rapports pour lesquels des commentaires ont été fournis au déclarant ;- Taux des rapports suivis d'un examen indépendant de la sécurité.
	Identification des dangers	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de scénarios d'accidents ou d'incidents graves analysés pour soutenir la gestion des risques pour la sécurité (MRS) par mois/trimestre/année ;- Nombre de nouveaux dangers identifiés par le système de reporting interne par mois/trimestre/année et tendance ;- Les constatations des audits externes concernant des dangers qui n'ont pas été perçus auparavant par le personnel ou la direction ;- Nombre de rapports de sécurité reçus du personnel par mois/trimestre/année & tendance.
	Contrôle des risques	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de nouveaux contrôles des risques validés par mois/trimestre/année ;- Taux du budget global alloué aux nouveaux contrôles des risques.
	Gestion des ressources humaines et développement des compétences	<ul style="list-style-type: none">- Taux du personnel pour lequel un profil de compétences a été établi ;- Taux du personnel ayant suivi une formation en gestion de la sécurité ;- Fréquence d'examen des profils de compétences ;- Fréquence d'examen de la portée, du contenu et de la qualité des programmes de formation ;- Nombre de changements apportés aux programmes de formation à la suite des commentaires du personnel par mois/trimestre/année ;- Nombre de changements apportés aux programmes de formation à la suite de l'analyse des rapports internes de sécurité par mois/trimestre/année.



Champ	Point à surveiller	Métrique
Efficacité du SGS	Gestion du changement	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de changements organisationnels pour lesquels une évaluation officielle des risques pour la sécurité a été effectuée par mois/trimestre/année et tendance ;- Nombre de modifications apportées aux Procédures d'Exploitation Normalisées (PEN) pour lesquelles une évaluation officielle des risques pour la sécurité a été effectuée par mois/trimestre/année & tendance ;- Nombre de changements techniques (p. ex., nouvel équipement, nouvelles installations, nouveau matériel) pour lesquels une évaluation officielle des risques pour la sécurité a été effectuée par mois/trimestre/année et tendance ;- Nombre de contrôles des risques mis en œuvre pour les changements par mois/trimestre/année et tendance ;- Taux des changements (organisationnels/SOP/techniques, etc.) qui ont fait l'objet d'une évaluation des risques.
	Gestion des sous-traitants	<ul style="list-style-type: none">- Taux de sous-traitants dont le rendement en matière de sécurité a été évalué ;- Fréquence d'évaluation du rendement des sous-traitants en matière de sécurité ;- Taux de sous-traitants intégrés au système de rapports de sécurité de votre entreprise ;- Taux de sous-traitants pour lesquels une formation en matière de sécurité a été dispensée ;- Taux de sous-traitants qui ont mis en œuvre des procédures de contrôle de la formation ;- Taux de sous-traitants qui ont un système de rétroaction sur les questions de sécurité en place avec leur client ;- Nombre de rapports de sécurité reçus des sous-traitants par mois/trimestre/année et tendance ;- Nombre de mesures de sécurité prises à la suite d'une évaluation du rendement en matière de sécurité ou de rapports de sécurité reçus par mois/trimestre/année & Tendance.
	Planification des interventions d'urgence (ERP)	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'exercices d'urgence par année ;- Fréquence de révision de l'ERP ;- Nombre de formations sur l'ERP par mois/trimestre/année ;- Taux de personnel formé à l'ERP dans un délai d'un trimestre/an ;- Nombre de réunions avec les principaux partenaires et sous-traitants pour coordonner l'ERP par mois/trimestre/année.
	Promotion de la sécurité	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de communications sur la sécurité publiées ;- Nombre de formations effectuées ;- Nombre de séances d'information sur la sécurité effectuées (par mois/trimestre/année).
	Culture de la sécurité	<ul style="list-style-type: none">- La mesure dans laquelle le personnel considère la sécurité comme une valeur qui guide son travail quotidien (p. ex., sur une échelle de 1 = faible à 5=élevé) ;- La mesure dans laquelle le personnel considère que la sécurité est hautement valorisée par sa direction ;- La mesure dans laquelle les principes de performance humaine sont appliqués ;- La mesure dans laquelle le personnel prend des initiatives pour améliorer les pratiques organisationnelles ou signale les problèmes à la direction ;- La mesure dans laquelle un comportement soucieux de la sécurité est pris en charge ;- La mesure dans laquelle le personnel et la direction sont conscients des risques que vos opérations impliquent pour eux-mêmes et pour les autres.





Indicateurs Opérationnels

Champ	Point à surveiller	Métrique
Exploitants aériens <i>Voir aussi</i> <u>Gestion du trafic aérien/Services de navigation aérienne</u> <i>pour des indicateurs supplémentaires</i>	Collision de trafic	- Nombre d'avis de résolution du Système d'évitement des collisions de la circulation (TCAS) par 1000 heures de vol (FH).
	Collision au sol	- Nombre d'incursions sur piste par 1000 décollages.
	Vol contrôlé dans le relief	- Nombre d'occurrence du système d'avertissement de proximité du sol (GPWS) et du système d'avertissement de proximité du sol amélioré (EGPWS) pour 100 décollages.
	Accident/incident lié à une mauvaise préparation du vol	- Nombre de cas où la préparation du vol a dû être effectuée en moins de temps que le temps normalement alloué - Nombre d'événements de défaut de carburant par 100 vols - Nombre d'erreurs de calcul de carburant pour 100 vols.
	Accident/incident lié à la fatigue	- Nombre de prolongations des périodes de service de vol par mois/trimestre/année et tendances.
	Accident/incident lié à l'assistance en escale	- Nombre d'incidents avec des agents d'assistance en escale mois/trimestre/année & tendances ; - Nombre d'erreurs de masse et de bilan par manutentionnaire au sol par mois/trimestre/année et tendances ; - Nombre de dysfonctionnements par manutentionnaire au sol par mois/trimestre/année & tendances.
	Accidents/incidents liés à la maintenance	- Rapports des pilotes (PIREPS) pour 100 décollages ; - Eléments différés par mois et par aéronef ; - Arrêt en vol (IFSD) par 1000 FH ; - Retours en vol (IFTB) et déviations par 100 décollages ; - Nombre de rapports de difficulté de service déposés auprès de l'Autorité de l'aviation civile fiabilité de l'expédition ; - Nombre de retards de plus de 15 minutes dus à des problèmes techniques par 100 décollages ; - Nombre d'annulations pour 100 vols réguliers en raison de problèmes techniques ; - Décollages rejetés pour 100 décollages en raison de problèmes techniques.



Champ	Point à surveiller	Métrique
Organisme de maintenance	La planification de l'entretien et l'établissement de la liste des accidents ou incidents connexes	<ul style="list-style-type: none">- Taux des ordres de travail pour lesquels une planification détaillée a été faite ;Ingénieur d'entretien fatigue / erreur de maintenance :- Taux des ordres de travail avec une différence > 10 % entre le délai prévu et le temps de traitement réel ;- Taux des ordres de travail avec une différence > 10 % entre la main-d'œuvre estimée et les besoins réels.
	Accidents/incidents liés à la maintenance	Erreur de maintenance: <ul style="list-style-type: none">- Taux % des ordres de travail nécessitant une reprise ;- Nombre d'inspections en double ayant permis d'identifier une erreur de maintenance.
	Les données de maintenance liées aux accidents/incidents	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de rapports de sécurité liés à des données de maintenance ambiguës.
	Accidents/incidents liés à la maintenance	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'enquêtes effectuées à la suite de composants retirés du service de manière significative avant que la limite de durée de vie prévue ne soit atteinte
Gestion du trafic aérien/Services de navigation aérienne	Collision de trafic	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'actions TCAS requises (RA) (avec et sans perte de séparation) /exposition ;- Nombre d'infractions/d'expositions à la séparation minimale ;- Nombre de séparation inappropriée (espace aérien dans lequel les minima de séparation ne sont pas applicables) / exposition ;- Nombre d'écarts de l'aéronef par rapport au dégivrage/à l'exposition au contrôle de la circulation aérienne (ATC) ;- Nombre d'infractions/expositions à l'espace aérien.
	Collision de trafic / vol contrôlé dans le relief	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'écarts des aéronefs par rapport aux procédures de gestion de la circulation aérienne (GTA) et à l'exposition ;- Nombre d'interventions inappropriées ou inexistantes de l'ATC aux aéronefs en détresse.
	Vol contrôlé dans le relief	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de vols quasi contrôlés dans le relief (CFIT) IFSD /exposition.
	Sorties de piste	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'instructions ATC inappropriées (pas d'instruction, information erronées, action communiquée trop tard, etc.).
	IncurSION sur piste	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'incursions sur piste pour lesquelles aucune mesure d'évitement n'était nécessaire ;- Taux de l'incursion sur piste où il était nécessaire d'éviter toute action.



Champ	Point à surveiller	Métrique
Aéroports	Après un accident ou un incident de feu	<ul style="list-style-type: none">- Diminution de la valeur des services d'extinction d'incendie (catégories de lutte contre les incendies dans les aéroports de l'OACI) (# diminution heures/aéroport # heures d'opération annuelles) ;- Nombre de pannes radio/téléphoniques pour 100 opérations- nombre de pannes de véhicules de secours d'incendie pour 100 opérations.
	Incursion sur piste	<ul style="list-style-type: none">- Incursions sur piste pour 1000 opérations signalétique ;- Nombre de défaillances ou de défauts constatés lors de l'inspection de routine ;- Nombre de défauts signalés ;- Délai moyen pour réparation/remplacement (par mois/trimestre/année & tendances).
	Collision avec un véhicule au sol /équipement-sol	<ul style="list-style-type: none">- Violations des règles de sécurité de la plate-forme notifiées pour 1000 opérations.
	Collision au sol avec la faune	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de collisions au sol avec des animaux sauvages ;- Nombre d'inspections de clôtures et d'autres dispositifs de protection par mois/trimestre/année.
	Dommmages liés aux objets intrus	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de FOD détectés lors d'inspections de routine ;- Nombre de FOD découverts lors des inspections et après rapport.
	Incursion sur piste	<ul style="list-style-type: none">- Feux de piste ;- nombre de défaillances ou de défauts constatés lors de l'inspection de routine ;- Nombre de défauts signalés ;- Délai moyen pour réparation/remplacement (par mois/trimestre/année & tendances).
	Bird-strike In Flight Shut Down (IFSD)	<ul style="list-style-type: none">- Numéro IFSD par 10000 FH à la suite d'un impact d'oiseau.
Organisme de formation	Accident/incident lié à une mauvaise formation	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de stagiaires par instructeur ;- Nombre de changements d'instructeur par formation ;- Nombre de changements majeurs au programme de formation (par mois/trimestre/année & tendances).
	Accident/incident lié à une mauvaise formation/complaisance pendant les examens	<ul style="list-style-type: none">- Nombre d'écarts significatifs par rapport aux taux de réussite moyens.
Organisme de conception	Accidents/incidents liés à la conception	<p>Pendant la phase de conception :</p> <ul style="list-style-type: none">- Nombre de modifications de conception demandées en raison d'erreurs de conception par programme et par période ;- Nombre de démonstrations de conformité rejetées par programme et par période.





Champ	Point à surveiller	Métrique
Organisme de conception	Accident/incident lié à la planification de la conception	<ul style="list-style-type: none">- Taux des rapports techniques avec une différence > 10 % entre le délai prévu et le délai réel ;- Temps de traitement ;- Taux des rapports techniques présentant une différence > 10 % entre la main-d'œuvre estimée et les besoins réels.
	Accidents/incidents liés à la conception	Après la certification: <ul style="list-style-type: none">- Nombre de rapports de difficulté/sécurité de service dus à des erreurs de conception par programme et par période ;- Nombre de rapports de sécurité liés à des données de conception ambiguës ;- Nombre de modifications de conception classées de manière incorrecte (mineures/majeures) par période.
Organisme de production	Accidents/incidents liés à la fabrication	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de rapports de sécurité/difficulté de service dus à des erreurs de fabrication par programme et par période.
	Accidents/incidents liés au procédé de fabrication	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'ordres de travail nécessitant une reprise ;- Nombre d'enquêtes effectuées à la suite d'ordres de travail nécessitant une reprise.
	Accidents/incidents liés au procédé de fabrication	<ul style="list-style-type: none">- Taux d'inspections en double ayant permis d'identifier une erreur de fabrication.
	Accidents/incidents liés au procédé de fabrication	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de cas où la livraison finale a été retardée en raison de non-conformités importantes ;- Nombre d'enquêtes effectuées à la suite d'un retard de livraison.
	Les données de fabrication liées aux accidents/incidents	<ul style="list-style-type: none">- Nombre de rapports de sécurité liés à des données de fabrication ambiguës
	Accidents/incidents liés à la planification de la fabrication	<ul style="list-style-type: none">- Fatigue du personnel de production / erreur de production :- Taux des ordres de travail avec une différence > 10 % entre la main-d'œuvre estimée et les besoins réels ;- Taux d'ordres de travail avec une différence > 10 % entre le délai d'exécution et le temps de traitement réel.



Indicateurs des facteurs externes

Champ	Point à surveiller	Métrique
Réglementation	Nouveaux règlements	- Nombre de nouvelles exigences réglementaires qui affecteront votre organisation au cours des 12 prochains mois
	Modifications à la réglementation	- Nombre d'exigences réglementaires modifiées qui affecteront votre organisation au cours des 6 prochains mois
	Evolution vers des réglementations basées sur la performance	- Nombre de règles objectives pour lesquelles vous avez défini vos propres moyens de conformité
Technologie	Les nouvelles technologies pertinentes pour votre cœur de métier	- Taux de l'investissement total consacré aux nouvelles technologies
	Les nouvelles technologies pertinentes pour votre cœur de métier	- Taux de l'investissement total consacré aux nouvelles technologies
	les nouvelles technologies pertinentes pour votre cœur de métier	- Taux d'obsolescence des qualifications existantes
	Les nouvelles technologies installées dans les aéronefs	- Nombre de modifications d'aéronefs / certificats de type supplémentaires (CTS) qui nécessitent une modification de la qualification de votre
	Les nouvelles technologies installées dans les aéronefs	- Nombre de nouvelles modifications / STC qui nécessitent de nouvelles qualifications
Concurrence	Chiffre d'affaires financier	- Evolution de votre chiffre d'affaires
	Roule ment du personnel	- Temps moyen pour pourvoir un poste vacant - Nombre d'employés quittant le travail pour un concurrent
	Les opportunités du marché	- Evolution du nombre de demandes de devis de nouveaux clients - Ratio de demandes de devis de nouveaux clients qui sont suivies d'une commande ferme
	Concu rents	- Evolution du nombre de vos concurrents directs

Fin